



RÈGLEMENT

L'OURSINETTE – 2 et 3 Avril 2016



L'Oursinette est organisée par l'ESF de Vallorcine, les Samedi 2 et Dimanche 3 Avril 2016.

Les parcours

Samedi 2 Avril 2016 : Aiguillette des Posettes – 7,6 km (916m D+ / 31m D-)

Dimanche 3 Avril 2016 : Refuge de Loriaz – 5,9 km (699m D+ / 39m D-)

Matériel obligatoire

Le port du casque est OBLIGATOIRE sur les deux parcours (casque de ski, de montagne ou VTT). La lampe frontale est OBLIGATOIRE sur le parcours du 2 Avril 2016.

Équipement

Composition sac à dos : couverture de survie, lampe frontale de rechange (parcours du 2 Avril), pelle / sonde / DVA, 2 peaux anti-recul, gourde d'un litre minimum, une paire de couteaux, coupe vent haut et bas, téléphone portable. Les concurrents doivent avoir leur dossard accroché de manière visible. Le dossard ne doit avoir subi aucune modification, sous peine de disqualification.

Inscriptions

Les inscriptions sont gérées par l'ESF de Vallorcine. L'inscription à l'Oursinette est possible à partir de 16 ans révolus. Elles seront clôturées 15 minutes avant le 1er départ. Le tarif de l'inscription en individuel est de :

16€ par personne pour une course - **25€ par personne** pour les deux courses.

Inscriptions au préalable ⇒ Bulletin d'inscription à télécharger et à retourner dûment rempli à l'ESF de Vallorcine – Gare de la télécabine – 74660 Vallorcine. Règlement sur place le jour de la course.

Inscriptions sur place ⇒ Téléchargez le bulletin d'inscription à donner au départ de la course, accompagné du règlement. Distribution des dossards Place de la Gare à Vallorcine.

Résultats

Les résultats de l'Oursinette seront disponibles dans la rubrique RESULTATS sur www.loursinette.wordpress.com

Classements

Scratch individuel homme - Scratch individuel femme

> Récompense des 3 meilleurs scratch hommes et femmes dans les différentes catégories.

> Tirage au sort de lots offerts par les partenaires à la fin de la deuxième course sur l'ensemble des participants.

Assurances

- Les participants devront fournir lors de la prise du dossard, soit une copie de leur licence sportive FFME ou FFCAM soit un certificat médical de non contre indication à la pratique du ski en compétition de moins de 3 mois.

- L'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité et l'organisation de cette épreuve.

- Les juniors doivent être licenciés à la FFME ou à la FFCAM et être en possession d'une autorisation parentale.

- Les participants doivent être en possession d'une assurance individuelle accident.

Le participant déclare sur l'honneur, avoir pris connaissance du règlement et des modalités cités ci-dessus, et décharge l'organisateur de tous les problèmes susceptibles de survenir durant le déroulement de la course.

Les organisateurs se réservent le droit :

⇒ De modifier l'un ou l'autre des parcours en fonctions des conditions nivo-météo.

⇒ D'annuler ou de reporter la ou les course(s) en cas d'absence totale de neige.

⇒ D'utiliser et de diffuser les images prises lors de la course (les participants peuvent notifier par email leur refus à l'adresse : contact@ecole-ski-vallorcine.com)

Renseignements

ESF de Vallorcine - Gare de la Télécabine - 74660 Vallorcine

Email : contact@ecole-ski-vallorcine.com